



GÉNÉAQUEDUC

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE
PLAISIR

Éditorial

Les sujets du numéro d'été de notre Bulletin, le dixième de la nouvelle série, sont très variés :

- Plaisirois comme :

. les réalisations de Champy, maire.

. la re-découverte en 2013 dans l'église Saint Pierre de trois coeurs-reliquaires transférés là en 1791, après que le Prieuré et sa chapelle aient été vendus comme bien national.

. l'arrivée du train qui ne souleva pas l'enthousiasme du Conseil Municipal.

- Non-Plaisirois, trouvé à l'occasion des recherches réalisées en Haute-Marne par l'une de nos adhérentes : la peur du loup était justifiée !

Bonne lecture et bonnes vacances !

Catherine Beaugrand, Sabine Chevrier, Christiane Poupat

Sommaire

Page 2 - Manifestations du club

Page 3 - Alfred Louis Champy, 31^e et 34^e maire de Plaisir, par A. Domenech-Cabaud

Page 8 - Cœurs de chanoines en l'église St-Pierre de Plaisir, par C. Poupat

Page 14 - Quand le train arriva... à Plaisir, par C. Souchon

Page 24 - Le loup enragé au fil des registres, par S. Chevrier

Page 32 - Mots croisés par A. Ahond

Adresse postale: Mme Catherine Beaugrand, 44 place des Pays-Bas, 78370 Plaisir

Courriel : geneaplaisir@gmail.com



NOUVELLE SÉRIE N° 10

Juin 2017

Pour toute reproduction, même partielle, vous devez obtenir l'accord de Génésac

Manifestations

Généaqueduc a participé, à l'exposition anniversaire, du club Racines à la maison de quartier de la Villedieu à Elancourt, les 13 et 14 mai derniers.



**Souvenir de notre participation au dernier forum de Plaisir, en septembre 2016, où nous étions plein d'espoir d'avoir enfin une connexion internet dès les semaines suivantes dans la Maison de l'Aqueduc où se tiennent nos réunions...
A l'heure où nous imprimons... nous attendons toujours...**



Alfred Louis CHAMPY est né le 19/02/1871 à Plaisir. Il était le fils de Louis Joseph CHAMPY (de nationalité belge) et d'Adélaïde Clémence PANLOUP. La famille CHAMPY vivait aux Gastines, à Plaisir.

Il s'est marié le 12/10/1903 avec Alice Constance LELOUP, née aux Clayes-sous-Bois le 27/01/1882, fille d'Armand Marie Louis LELOUP et de Félicie Ernestine BRAULT.

Alfred Louis CHAMPY est un entrepreneur de travaux publics lors de son premier mandat de Maire de Plaisir. Il y demeure à La Chaîne. Il devient donc le Premier Magistrat de la commune à l'âge de 37 ans. Il est secondé par Monsieur Charles PRUNIER, agriculteur de 58 ans, à l'Avignou qui devient son adjoint.

Monsieur CHAMPY est décédé le 28/04/1951.

Selon le journal municipal de Plaisir l'Essentiel du 07/06/2013 et le Parisien du 15/06/2013 : la municipalité a pris l'initiative d'honorer les anciens maires de Plaisir et d'apposer une plaque commémorative de leur mandat sur chaque tombe de ceux qui sont enterrés au cimetière de Plaisir (avec nom et date de mandature).



Claude CHAMPY, célèbre céramiste français, né à Plaisir le 12 septembre 1944 est le petit-fils d'Alfred Louis CHAMPY.

Préalablement à l'examen des principales décisions du conseil municipal lors des deux mandats d'Alfred Louis CHAMPY, il convient de détailler la composition de la population de Plaisir. Le recensement de 1911 nous en donne une photographie précise :

En 1911, seulement **1 252** personnes habitent Plaisir (418 le Village, 240 Les Petits Prés, 233 Les Gâtines, 117 La Boissière, 103 La Chaîne, 82 La Bretéchelle et 59 Le Buisson). De plus 642 personnes résidaient à l'asile qui a toujours été comptabilisé à part dans les recensements.

Entre 1901 et 1911, il y eu 24 naissances annuelles, 10 mariages par an en moyenne et 25 décès/an soit un strict renouvellement de la population.

Les pôles d'activités de Plaisir sont principalement :

1. L'activité agricole (avec 1 206 hectares cultivés en 1906 soit 60% du territoire communal). Nous pouvons citer en particulier les fermes de la Bretéchelle, du Buisson et des Ébisoires où le cheptel est très important.
2. L'activité industrielle, selon le recensement de 1911 près de 100 plaisirois sont employés par le maire Alfred CHAMPY à l'exploitation des carrières et aux travaux publics.

Les briqueteries du village (MILLERET) et des Petits Prés (LEMAIRE) emploient quant à elles une quarantaine d'ouvriers.

Enfin, les moulins SEVESTRE, Route de Grignon, occupent une vingtaine de salariés.

3. Les commerces de Plaisir sont tournés vers l'alimentation.

Premier mandat d'Alfred Louis CHAMPY (1908-1912)

Le premier mandat d'Alfred Louis CHAMPY est marqué par deux décisions majeures pour la commune.

1/ La suppression des gués

Selon Wikipédia, « Un gué est un endroit où l'on peut traverser un cours d'eau à pied, à dos d'animal ou en véhicule sur le fond, sur des pierres de gués ou sur un radier ou une chaussée immergée construite par l'homme, sans s'embourber, ni être emporté par le courant. »

La priorité du conseil municipal de Plaisir est la suppression du gué qui se situe à l'angle du mur du Château, au carrefour de la Bretéchelle, de la Ferronnerie et de la Rue Emile Zola.

Le projet initial prévoyait l'existence d'un lavoir-abreuvoir sur le carrefour. Le maire Alfred CHAMPY propose alors de séparer le lavoir de l'abreuvoir et de les construire en dehors de la voie publique. Un emprunt sur 30 ans de la somme de 8 620 F est alors voté par le conseil municipal.



2/ La construction du groupe scolaire de Plaisir

Le projet de la construction du groupe scolaire de Plaisir comprenant deux écoles (garçons et filles) de deux classes chacune, une salle de mairie et l'habitat des enseignants date du mois de février 1909. Ce projet se situera à la place des anciennes écoles. En août 1909, le projet budgétaire est soumis au vote du conseil municipal : 135 638 F. Le conseil municipal décide donc de réaliser un prêt de 103 328 F sur 30 ans. Une subvention de 32 400 F sera accordée.

Le 19 août 1910, a lieu la pose de la première pierre du groupe scolaire. Les travaux durent de 1910 à 1912.

L'inauguration du groupe scolaire et de la mairie a lieu le 28 avril 1912. La population de Plaisir est invitée à cette inauguration en grande pompe avec buffet et bal.



En mai 1912, le mandat d'Alfred CHAMPY prend fin et il n'est pas reconduit en tant que maire. Selon Henri VIGOT « On lui reprochera –dit-on d'avoir endetté la commune. Mais est-ce la vraie raison ? ».

Second mandat d'Alfred CHAMPY (1935-1944)

Le recensement de 1936 nous indique que la population de Plaisir a augmenté : 1 251 habitants pour mémoire en 1911 et **1 339 en 1936** (+ 885 pour l'asile des Petits-Prés).

Les principales décisions du conseil municipal entre 1935 et 1944 sont les suivantes :

1/ La dénomination des rues de l'ensemble de Plaisir

Jusqu'à 1936, seules les rues du Village avaient des noms qui se référaient à des repères de proximité comme la Rue du Pont de l'Etang, la Rue du Moulin, la Rue du Bois...

Une commission se constitue et le fait de renommer ou de nommer les rues de tous les hameaux de Plaisir se réalise dès 1936. Les points de référence locaux sont abandonnés au profit des célébrités nationales. En juin 1936, lecture est faite au conseil municipal des propositions de la commission chargée de proposer le nom des rues de Plaisir.

Certaines rues sont alors débaptisées comme la Grande Rue du Village qui se scinde alors en deux rues : la Rue Emile Zola jusqu'à la Place de l'Eglise et la Rue Jules Ferry jusqu'à la gendarmerie. D'autres rues acquièrent alors un nom comme la Rue Bazin, Flaubert, Coppée, Rostand... etc.

L'axe de communication principal des Gâtines devient la Rue Pierre Curie

Aussi 88 plaques émaillées sont donc commandées par la mairie.

2/ L'allongement de l'âge minimal de l'instruction obligatoire à 14 ans

L'âge minimal de l'instruction obligatoire était fixé à 13 ans par la loi du 28 mars 1882. Or la loi du 09 août 1936 a porté cet âge minimal à 14 ans.

Le conseil municipal de Plaisir doit donc anticiper cet allongement de la scolarisation obligatoire dans les écoles du Village et des Gâtines.

Aussi, le conseil municipal d'Alfred CHAMPY envisage la création de deux postes supplémentaires d'institutrices adjointes et des locaux supplémentaires.

Une pétition est alors présentée par les habitants du hameau des Petits Prés demandant la création de leur propre école aux Petits Prés pour la quarantaine d'enfants y résidant.

Mais en novembre 1936, le conseil municipal rejette à l'unanimité cette idée et valide la création des deux postes d'enseignement.

3/ La réfection de la voirie

Durant le second mandat d'Alfred CHAMPY, il est décidé de la réfection de la voirie. En effet les chemins ruraux de la commune nécessitent de gros travaux de rénovation ou de création de trottoirs comme dans la Rue Jules Ferry. Le coût estimé des travaux s'élève alors à 300 000 F alors que les recettes de la municipalité sont pour 1937 de l'ordre de 434 270 F. Un prêt est donc nécessaire engageant la ville de Plaisir durant 15 ans.

Aurélie DOMENECH-CABAUD

Sources :

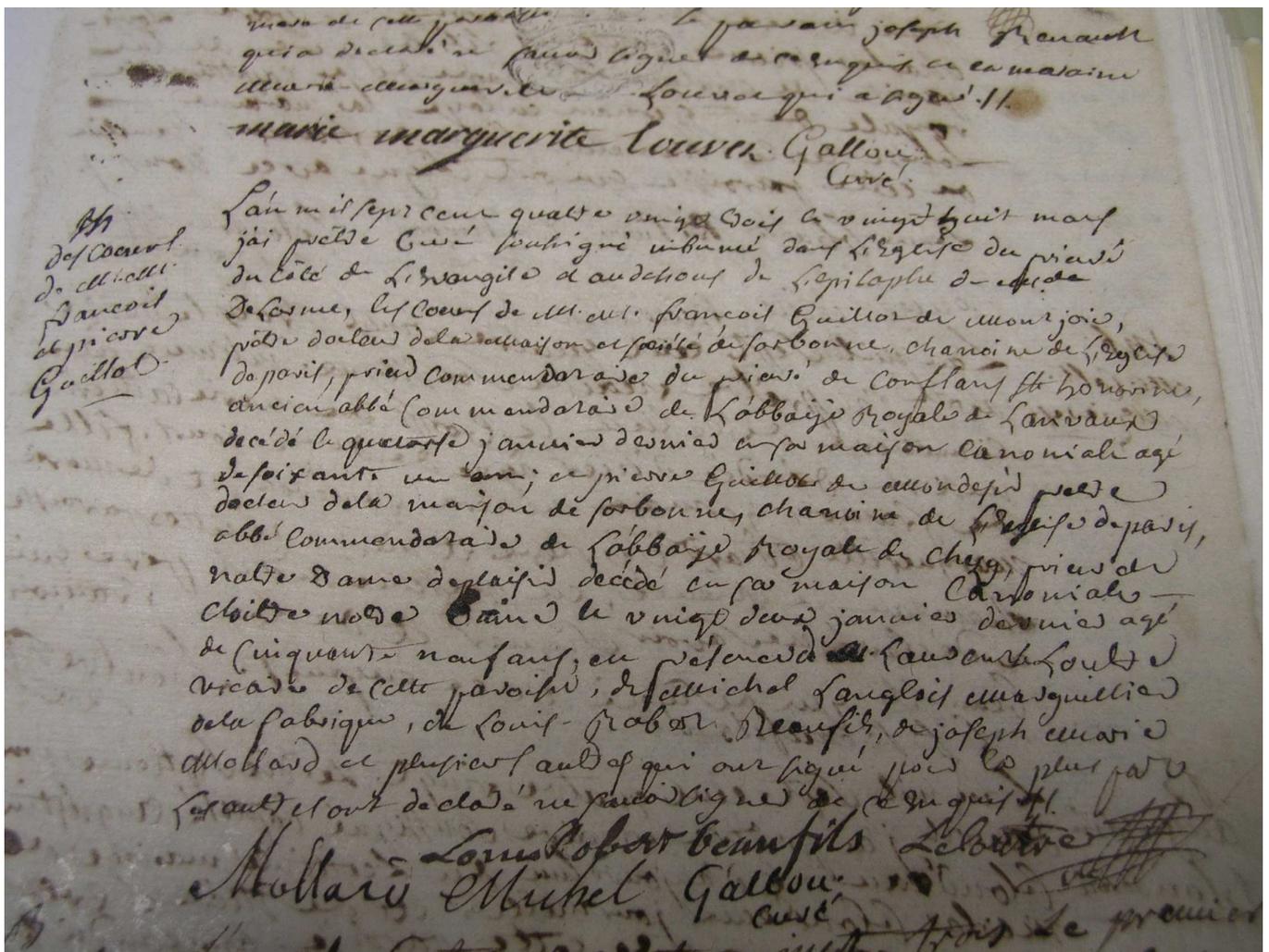
- Recherches généalogiques effectuées par Christiane POUPAT
- Livre d'Henri VIGOT « Des Carnutes aux Franciliens », 1994
- L'Essentiel du 07/06/2013
- Le Parisien du 15/06/2013
- Archives municipales et archives départementales 78

CŒURS DE CHANOINES EN L'ÉGLISE ST-PIERRE DE PLAISIR

Jusqu'à la Révolution, il existait à Plaisir un Prieuré dédié à Notre-Dame. L'avant-dernier Prieur en fut Pierre Guillot de Mondésir (1746-1783), prêtre, Docteur de la Maison de Sorbonne, chanoine de l'église de Paris, abbé commendataire de l'abbaye royale de Chézy. Il était aussi vicaire général de l'évêque de Vence, Mgr Gabriel François de Moreau et, à ce titre, effectua une visite pastorale à Villeneuve (-Loubet) le 8.12.1760 et signa en 1763 un contrat avec la Congrégation des Sœurs de la Charité pour la desserte de l'hôpital St-Jacques de Nevers.

Il décèdera en sa maison canoniale le 24 janvier 1783, âgé de 59 ans.

Le registre paroissial de Plaisir nous apprend qu'après son décès à Paris, son cœur fut inhumé dans la chapelle du Prieuré Notre-Dame de Plaisir le 28 mars 1783 "du côté de l'Évangile et au-dessous de l'Épitaphe de Mle DeLorme".





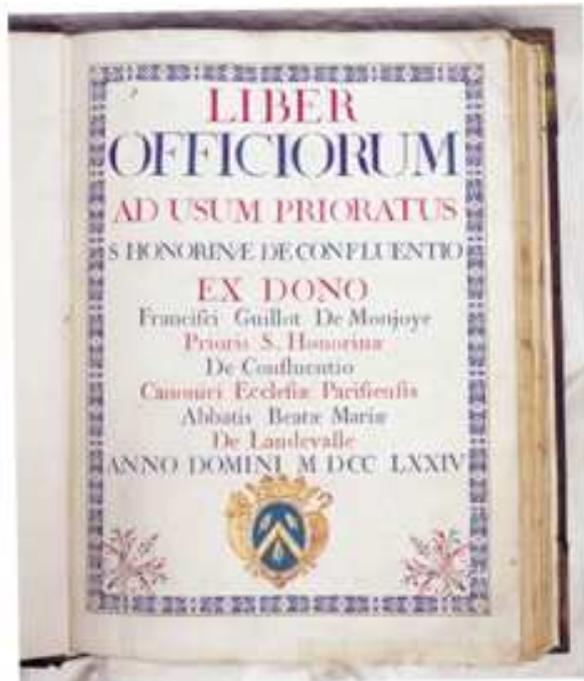
*Portrait de François Guillot de Montjoie par Joseph Siffrein Duplessis
(Trésor de Notre-Dame de Paris)*

Bien que cela ne soit pas mentionné, on peut supposer que les deux chanoines Guillot étaient frères. Il semble que l'aîné, Guillot de Montjoie, ait eu une "carrière" plus riche que son frère :

Guillot de Montjoie participa à l'Assemblée Générale du Clergé de France à Paris en 1755 (dans le procès-verbal de cette Assemblée, il figure dans la liste des prélats du "Département général et la vérification des dettes des diocèses" et "pour le don-gratuit et les moyens").

Chanoine fabricien de Notre-Dame de Paris, il participa aux travaux de restauration de la statuaire de Notre-Dame, notamment au niveau des portails latéraux de la façade occidentale au moment où Soufflot transformait celui du centre (1771)*.

En 1774, il fit réaliser, pour les besoins de son Prieuré de Conflans, un antiphonaire remarquable (objet classé Monuments Historiques, toujours à Conflans).



À la Révolution, le Prieuré Notre-Dame de Plaisir devint bien national et mis en vente. L'acquéreur, Charles de Bauclas, ayant manifesté son intention de détruire la chapelle, le curé de l'époque, Jean-Baptiste Gallou, son vicaire et quelques paroissiens décidèrent de transférer les cœurs des chanoines en la chapelle St-Nicolas de l'église paroissiale le 6 juin 1791 : Pierre Guillot de Mondésir avait sollicité et obtenu de la Fabrique en 1752 l'usage familial de cette chapelle contre une rente annuelle payée à la Fabrique.

vcc.

Le sixième Sept cent quatre-vingt onze le sixième de Juin de l'année de Plaisir
 Souffigné ai fait la translation du Cœur de Dame Marie Françoise
 Ravennan vivante veuve de Messire Jean Baptiste Guiblot Equier Conseiller
 Du Roy ancien Intendant des Finances et Levées, Déposé dans la Chapelle
 Du prieuré le six neuf juillet mil sept cent ~~soixante dix~~ dix, et transféré
 dans la Chapelle de St Nicolas de cette paroisse, le sixième de Juin de l'année de Plaisir
 dans la paroisse de Francouville, âgé de soixante six sept ans. et le même jour
 et aussi transféré de la même Chapelle du prieuré de Plaisir dans la même
 Chapelle de St Nicolas de cette paroisse les Cœurs de M. M. François Guiblot
 de Montjoye, prêtre Docteur de la maison et Société de Sorbonne, Chanoine de
 l'Eglise de Paris, Prieur Commandataire du prieuré de Conflou St Honorine
 ancien Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Lausanne, et de Pierre
 Guiblot de Mondésir prêtre Docteur de la maison de Sorbonne, Chanoine de
 l'Eglise de Paris Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Chéry prieur de St D.
 de Plaisir, Déposé en la dite Chapelle du prieuré le sixième de Juin mil sept cent
 quatre-vingt trois. La dite translation faite en présence de Joseph Marie Maillard
 bourgeois de Paris, de Gerome Boulland Curé d'Elancourt, de Louis Delalande
 vicaire de cette paroisse et de plusieurs autres qui la plus part ont signé, les autres ont
 déclaré ne le point savoir de ce enquis. J. Mollard. Boulland. Curé d'Elancourt.
 Delalande
 vcc.

Les cœurs restèrent “incognito” dans cette chapelle (devenue chapelle St-Joseph) jusqu’en février 2013.

La restauration importante de l’église St Pierre conduisit alors à la “découverte” des dits cœurs dans le mur de la chapelle, derrière le retable de bois. Il n’y avait pas deux cœurs mais trois !

Aux cœurs de Pierre Guillot de Mondésir et François Guillot de Montjoie s’ajoutait celui de Dame Marie Françoise Raveneau, veuve de Messire Jean Baptiste Guillot décédée le 9 mai 1766 au cloître Notre-Dame à Paris, âgée de 77 ans. L’hypothèse la plus vraisemblable est que cette dame était la mère des deux chanoines.

Accompagnant ces trois cœurs, une ardoise, presque illisible, sur laquelle les acteurs de la translation indiquaient leurs noms.



ICY EST LE CŒUR

De Venerable, Discrette et scientifique Personne Messire Pierre GUILLOT DE MONDESIR Pretre Docteur de la maison de Sorbonne Chanoine de l’Eglise de Paris, Abbé Commendataire de l’Abbaïe Rle de Chezy, Prieur de Notre Dame de Plaisir decédé en sa maison Canoniale Cloitre Nre Dme le 24 Janvier 1783 agé de 59 ans



ICY EST LE CŒUR

De Venerable Discrette et scientifique Personne Messire Francois GUILLOT DE MONTJOIE Pretre Docteur de la Maison Et Société de la Sorbonne chanoine de l’Eglise De Paris Prieur Commendataire du Prieuré De Conflans Ste Honorine Ancien Abbé Commendataire de l’abbaïe Royale de Lanvaux, decédé le 14 Janvier 1783 En Sa maison Canoniale agé de 61 ans



ICY REPOSE

LE CŒUR DE DAME MARIE FRANCOISE RAVENEAU VEUVE
 DE MESSIRE JEAN BAPTISTE GUILLOT ECUYER CONSEILLER
 DU ROY ANCIEN INTENDANT DES TURCIES ET LEVÉES
 DÉCEDÉE LE 9 MAY 1766 CLOITRE NOTRE-DAME
 A PARIS AGÉE DE 77 ANS DONT LE CORPS A ÉTÉ
 INHUMÉ DANS LE CIMETIERE DE L'EGLISE
 ST DENIS ET ST JEAN BAPTISTE**, AINSI
 QU'ELLE L'AVAIT DEMANDÉE
 PAR SON TESTAMENT
 Requiescat in Pace

Sur l'ardoise, devenue peu lisible, on lit :

L'an 1791 nous fumes trans
 férés (*par*) Mr le curé Gallou
 et pausés par Monsieur
 Mollard et Denis Barre
 le 6 juin et nous avons signe
 six-dessous et autres
 denis barre (*denis baré fils*)
 (JB) barre a fait une crouat pour signature X
 fransois baré (*tous trois enfants de*)
 Denis Baré et Marguerite (*Martain*)
 (*son épouse*)

Ces cœurs-reliquaires sont maintenant inscrits aux Monuments Historiques (objets mobiliers). Ils sont désormais visibles dans une vitrine installée dans l'église St-Pierre de Plaisir.



oooooooo

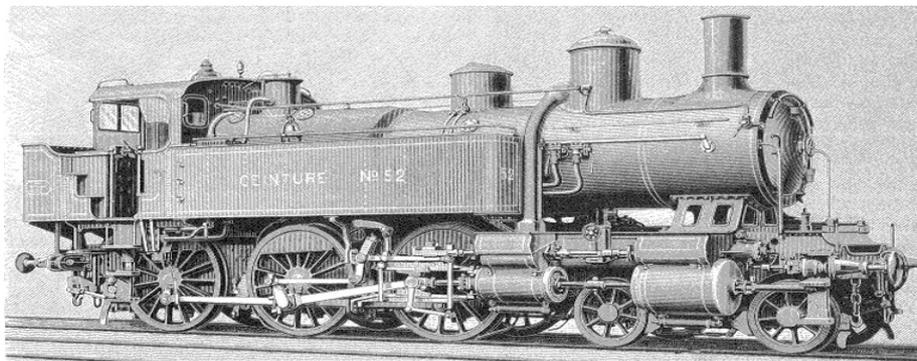
* L'exposition Soufflot au Panthéon en 2013 présentait la plaque de fondation en cuivre de ce portail, accompagnée d'une médaille de bronze à l'effigie du Roi, et portant les noms des deux chanoines en charge de l'intendance, François Guillot de Montjoie et Jean Bernard de Vienne et aussi celui de Soufflot. Lorsque le portail de Soufflot fut démolí par Viollet-Le-Duc au XIX^e siècle, cette plaque a été donnée au Musée de Cluny.

** L'église St-Denis et St-Jean-Baptiste était l'église des laïcs du cloître Notre-Dame, située à l'emplacement de l'actuel square Jean XXIII derrière le chevet de la cathédrale Notre-Dame ; elle fut détruite en 1813.

Sources :

- Archives Municipales de Plaisir (merci à Mme B. Prost, responsable du service)
- Wikipedia
- Crédit photos C. Poupat

Christiane POUPAT



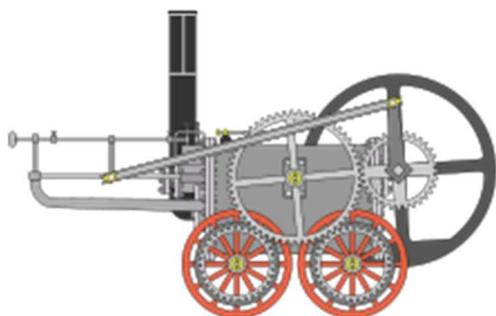
Train de ceinture n° 52 entre Ouest-ceinture et Vaugirard, avant 1914

QUAND LE TRAIN ARRIVA ...

De tous temps l'homme a souhaité aller plus loin, plus vite, pour satisfaire ses envies de connaissances, de conquêtes. Pendant longtemps il lui a fallu se contenter de la marche, des chevaux et des charriots. Le 19^{ème} siècle lui permet de voir ses rêves se réaliser grâce aux avions et aux trains.

En 1771, le Français Cugnot invente « le fardier », véhicule à vapeur. Les premiers essais de locomotive commencent en 1804, avec un ingénieur anglais, **Richard Trevithick** qui met au point une machine roulant à 8 km/h.

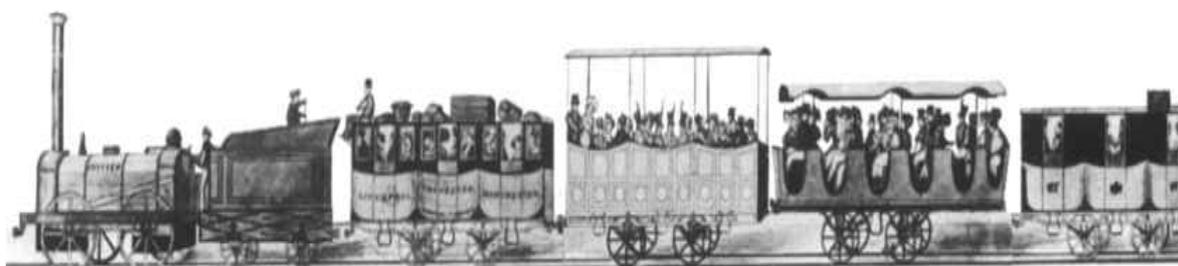
Les recherches continuent et, en 1829, apparaît « la Rocket » du mécanicien anglais **Georges Stephenson**. Celle-ci établit sur la ligne Liverpool- Manchester, ouverte le 15 septembre 1830, un premier record à 59 km/h.



Richard Trevithick



Georges Stephenson



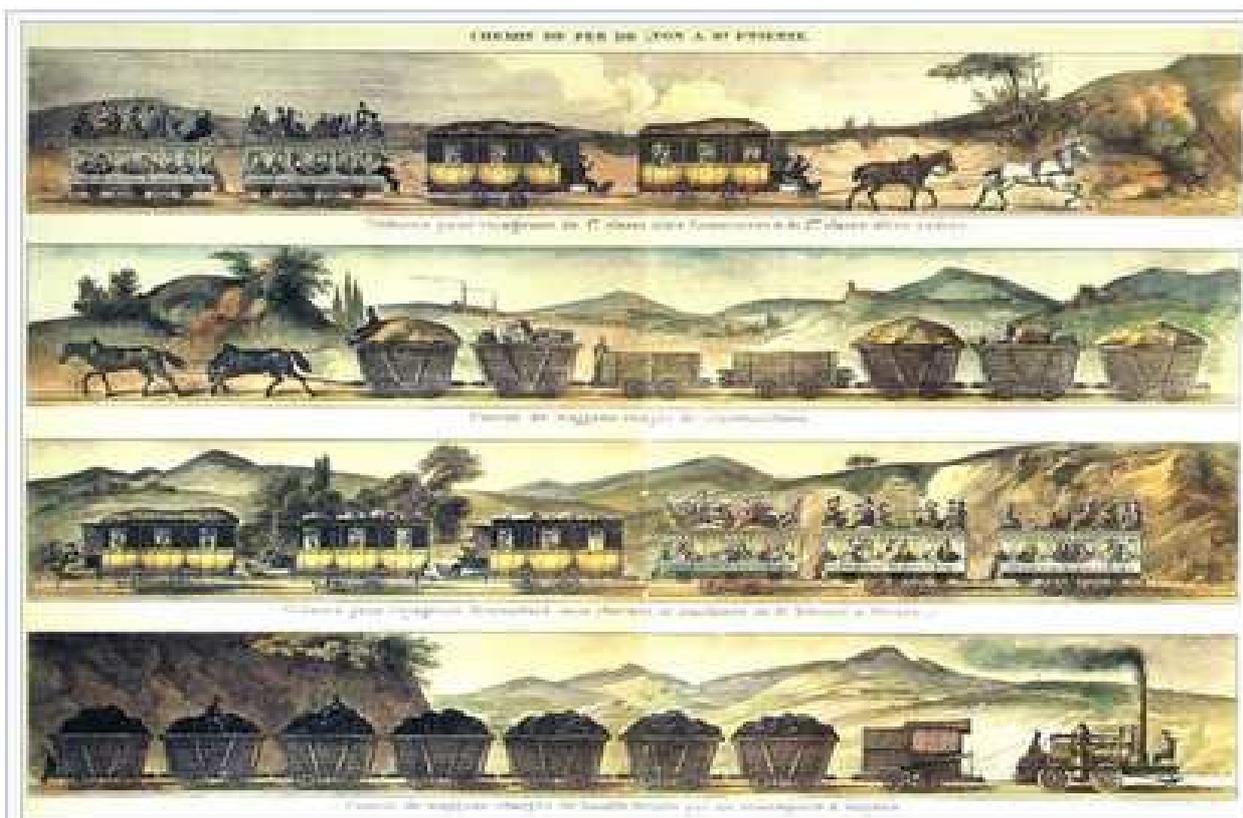
Ligne Liverpool – Manchester avec différents types de wagons

Locomotive Seguin et chaudière tubulaire



En 1827, **Marc Seguin**, met au point la « chaudière tubulaire » permettant de multiplier par 6 la puissance développée. Cette invention d'abord appliquée aux bateaux circulant sur le Rhône, est ensuite développée sur la **locomotive Seguin**. La 1^{ère} ligne de chemin de fer française est mise en service

le 1^{er} octobre 1828 pour le transport du charbon, sur une distance de 21 km, entre Saint-Etienne (42) et Andrézieux (42). Les trains composés de 3 wagons descendaient les rails par simple gravité et remontaient, tirés par des chevaux. Vient ensuite en 1832, le 1^{er} train mixte, voyageurs - marchandises, tracté uniquement par une locomotive entre Saint-Etienne et Lyon (69). A l'arrêt des dernières locomotives à vapeur dans les années 1970, la chaudière tubulaire était toujours utilisée.



Quatre trains de la Ligne Saint-Étienne - Lyon:
 train de voyageurs en traction équestre,
 train de marchandises en traction équestre,
 train de voyageurs en descente gravitaire,
 train de houille, tiré par une locomotive antérieure à 1840

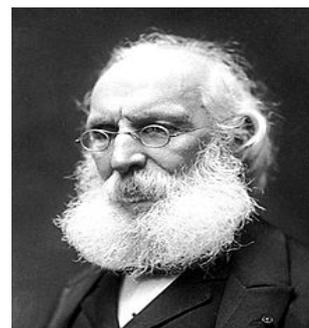


Pour l'Île de France, il faut attendre le 24 août 1837 pour voir, inaugurée par la reine Marie-Amélie, la ligne Paris Saint-Lazare (75) – Saint-Germain-en-Laye (78). En réalité à partir du Pecq (78) les voyageurs doivent finir le trajet à pieds, les locomotives ne pouvant gravir la côte de Saint-Germain. Le voyage inaugural est une réussite, les voyageurs « ébahis, excités ou anxieux » découvrent la rapidité du transport ferroviaire. Certains voient se rapprocher les guinguettes, les bourgeois envisagent l'achat de maisons de campagne, quant aux peintres et aux écrivains ce sont de nouvelles sources d'inspiration qui s'offrent à eux. Au 19^{ème} siècle les inaugurations de gares sont de grands moments de fêtes. En juin 1846, Berlioz compose la musique du « chant des chemins de fer » pour le lancement de la ligne Paris-Lille, auquel assistent tous les notables lillois.

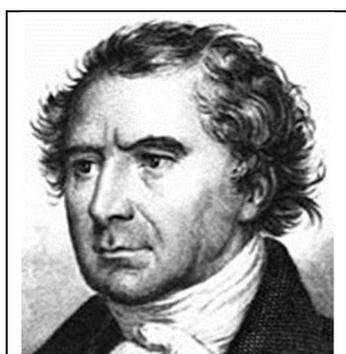


Le Paris—St Germain à la gare du Pecq. Fresque relatant le chemin de fer historique.

Certains voient dans le train la possibilité pour tout un peuple d'éprouver simultanément les mêmes sensations. En 1832, Michel Chevallier, propose l'exécution d'un vaste réseau ferroviaire reliant les pays de la Méditerranée à la Russie, la Turquie et l'Orient. **Frédéric Passy**, qui sera le 1^{er} prix Nobel de la Paix en 1901, voit « la réalisation de la paix universelle par la généralisation des chemins de fer sur le globe, celui-ci faisant disparaître la faim dans le monde », « tendant à détruire les antipathies naturelles et à resserrer les liens de la famille humaine ».



Frédéric Passy



François Arago

Mais le train a également ses détracteurs, tel Alfred de Vigny qui parle de « machines aveugles et inexorables » ou Musset qui déclare « sur vos chemins de fer tout est beau, tout est grand, mais on meurt de votre air ». Avec ses 30 km/h, on craint les pleurésies, les flux de poitrine et les accouchements prématurés. **François Arago**, astronome et homme d'État, dans un discours de 1838, déclara même que « le transport des soldats en wagons les efféminerait ». Quant à Adolphe Thiers, il pensait « à cette vitesse le corps humain se décomposera ». On craint également la diffusion des idées révolutionnaires, peur confirmée par les incendies de wagons et de gares par des paysans, des voituriers et des mariniers qui craignent la concurrence et les expropriations. Dans

les années 1840 la population s'inquiète de savoir qui va payer les travaux. La « loi relative à l'établissement des grandes lignes de chemin de fer » est mise en place le 11 juin 1842 et un régime mixte est établi. Les communes cèdent leurs terrains à l'État qui construit les lignes et en confie l'exploitation à des industriels. Ni l'État, ni les financiers n'ont l'argent nécessaire pour assurer seuls la gestion. L'État garantit des bénéfices. Cette loi amène la création de nombreuses sociétés en France qui durent se regrouper en 6 grandes compagnies en 1860 (Nord, Ouest, P.L.M., Midi, Est, Paris-Orléans). L'État exerce une forte tutelle commerciale et impose un

minimum de trains en circulation. Le réseau Legrand (nom du directeur des Ponts et Chaussées de l'époque) est constitué en étoile autour de Paris. En 1841 on compte 560 km de voies ferrées et en 1859, tous les grands axes au départ de Paris (à l'exception de Paris-Toulouse et des liaisons avec la Bretagne) sont achevés.

Parallèlement au développement des voies ferrées on voit apparaître des embarcadères au départ des grandes lignes : 1837 – Saint Lazare, 1840 – Montparnasse et Austerlitz, 1846 – Embarcadère de Belgique, future gare du Nord, 1849 – Gares de l'Est et de Lyon. Plus tard elles seront agrandies et même certaines reconstruites intégralement comme la gare du Nord en 1860. Paris étant très encombré, les transferts entre gares sont difficiles. Pour désengorger la ville, entre 1852 et 1869, on construit la ligne de la petite ceinture à l'intérieur des récentes fortifications, celle-ci étant rapidement saturée, en 1875 débute la construction d'une nouvelle ligne circulaire à l'extérieur de Paris, nommé chemin de fer de la grande ceinture.

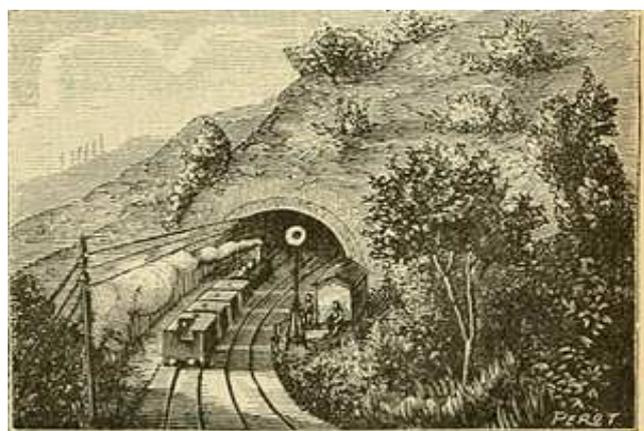
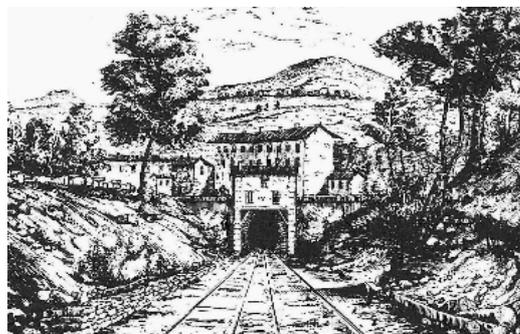
Un système de centralisation apparaît avec des lignes principales, qui desservent toutes les préfectures, et des lignes secondaires qui rejoignent les chefs-lieux de canton. L'État est présent partout, le français se généralise, l'heure est la même dans toute la France (départs et arrivées des trains), ce qui amène une plus grande unité de la nation. A la fin du 19^{ème} siècle, sur chaque ligne, une gare est présente au moins tous les 150 km (autonomie maximale d'une locomotive pour l'eau et le charbon), les villes ne sont plus isolées.



Ne pouvant gravir des côtes de plus de 9%, les locomotives se heurtent au relief. Il faut donc construire, creuser, dévier et ainsi apparaissent des tunnels, des viaducs, des ponts toujours en activité aujourd'hui. Parmi eux :

- le viaduc le plus connu, celui de Garabit (15) au-dessus de la Truyère, par Eiffel.

- le 1^{er} tunnel ferroviaire de France celui de Terre-Noire (42) (1 506 m à l'époque, aujourd'hui 1 298 m).



Tunnel de la Nerthe illustré dans *Le Tour de la France par deux enfants*

- le tunnel de la Nerthe près du Pas-des-lanciers (13), (plus long tunnel d'Europe de 1847 à 1871).

Aujourd'hui plus de 10 000 ouvrages ferroviaires agrémentent notre territoire.

Le train crée du travail et de nouvelles professions, « roulants », chefs de gare, gardes-barrières... Les agriculteurs deviennent terrassiers, les anciens militaires surveillent les employés et les femmes de cantonniers se retrouvent souvent à garder les barrières. Mais parmi tous ces employés, le prestige revient au

mécanicien et son chauffeur. La bourgeoisie craint cette nouvelle classe de travailleurs, pensant qu'il suffit à un cheminot de baisser un levier pour paralyser la France. La discipline est très dure, tout écart lourdement sanctionné. Mais les Compagnies mettent de nombreux avantages en place pour fidéliser leurs employés : service médical, logement en « cités cheminotes », retraites, coopératives à prix préférentiels, couverture des accidents du travail pour compenser la pénibilité de certains métiers de la traction particulièrement meurtriers.

En 1840, les locomotives patinant parfois au départ, les voyageurs devaient les pousser. Un inventeur français met alors en place un entonnoir qui, par pression, libère du sable devant les roues permettant une meilleure adhérence. En 2016 ces boutons poussoirs sont toujours présents sur les T.G.V. On se rend également vite compte que le vrai problème n'est pas la vitesse mais le freinage. Celui-ci étant confié à un seul homme, le serre-freins, chargé d'actionner ceux-ci en cas de problème. La fatigue, la mauvaise évaluation des distances, peuvent donner un temps de réaction trop long et provoquer un accident. **Celui de 1895 à la gare Montparnasse**, coula la vie à une marchande de journaux dont le kiosque se trouvait sur le parvis. La locomotive, n'ayant pu s'arrêter à temps, traversa la verrière. Cet accident amena le « système de défreinage » toujours utilisé de nos jours. Le mécanicien envoie de l'air dans des tuyaux, ce qui éloigne les sabots permettant au train de rouler. En cas d'endormissement ou de malaise du conducteur, celui-ci relâchant la manette, l'air ne circule plus, les sabots en retombant empêchent le train d'avancer.



gare Montparnasse



« Train jaune » ou « Canari de Cerdagne »

Pour la sécurité les compagnies mirent d'abord, tous les kilomètres, des hommes équipés de drapeaux indiquant si la voie était libre, puis ce fut l'arrivée du morse et en 1870 un système de transmission électrique. Les roues métalliques du train en passant coupaient le courant dans les rails, indiquant ainsi sa position. Aujourd'hui, avec l'augmentation de la vitesse, l'œil humain ne peut plus lire, au-dessus de 160 km/h, les panneaux sur les bords des voies. Les rails envoient donc directement les renseignements sur les tableaux de bord.

Autre grande étape l'électrification. La crise charbonnière qui survient après la 1^{ère} guerre mondiale oblige les compagnies à se tourner vers l'électricité. Grâce aux torrents des Alpes et des Pyrénées, la France devient pionnière dans ce domaine. En 1910, la 1^{ère} ligne électrifiée ouvre sur 60 km entre la Tour de Carol (66) et Villefranche-de-Conflent (66). Cette voie, à 3 rails, permet au patin fixé sur la locomotive, en frottant sur le 3^{ème} rail électrifié, d'assurer l'alimentation en électricité nécessaire au train pour avancer. Ce train fût baptisé par les usagers **« Train jaune »** ou **« Canari de Cerdagne »**. Mais les nombreux orages d'altitude rendent instable le système et l'expérience est arrêtée. Arrivent alors les lignes électrifiées par des fils tendus au-dessus des voies. Un pantographe (bras articulé), installé sur le train, se dépliant pour capter le courant.

Dès 1920, un plan d'électrification est lancé, mais chaque compagnie travaille de son côté avec des normes, des fréquences différentes, la Compagnie du Midi étant la plus avancée. Pour unifier le système, l'État décide en 1938 de regrouper toutes les compagnies sous le nom de S.N.C.F. A la fin de la guerre, la France, décidée à devenir une grande nation industrielle, modernise son réseau ferré et se lance dans la course à la vitesse.



1945 : 4 349 km électrifiés - 1955 : 6 026 km - 1962 : 7 000 km.

Le 21 février 1951 : Dijon – Beaune – 243 km/h.

Les 28 et 29 mars 1955 : Dans les Landes, ce sont 2 locomotives qui atteignent, à 1 jour d'intervalle la vitesse de 331 km/h : la CC 7107 Alsthom et la BB 9004 Jeumont-Schneider. La France voulait démontrer que plusieurs de ses constructeurs étaient déjà très au-dessus du niveau mondial.

La presse US, qui pensait voir les trains français dérailler, avait loué, pour l'occasion un avion qui eut du mal à tenir l'allure.

En 1955, les records mondiaux de vitesse, jusque-là essentiellement allemands, deviennent français. La France a repris sa place dans la hiérarchie ferroviaire.

Grâce aux lignes à haute tension et aux transformateurs de la S.N.C.F., de nombreux foyers peuvent se raccorder au réseau électrique.

En 1970, 2 projets tentent de relever le défi de la grande vitesse : le T.G.V. de la S.N.C.F. et l'aérotrain de l'industriel Jean Bertin. Ce dernier, sorte d'avion sans aile qui vole sur un coussin d'air, atteint rapidement les 422 km/h sur **une piste en béton**, toujours visible près d'Orléans. En 1972, le T.G.V. 001 parcourt la distance Paris – Lyon en 2 heures grâce à une turbine à gaz. L'aérotrain, trop gourmand en kérosène, ne survit pas à la crise pétrolière de 1973. Entre-temps le T.G.V. a échangé sa turbine à gaz contre une motorisation électrique. Le T.G.V., 1^{er} train grande vitesse au monde, est adopté par le public dès son inauguration le 22 septembre 1981.

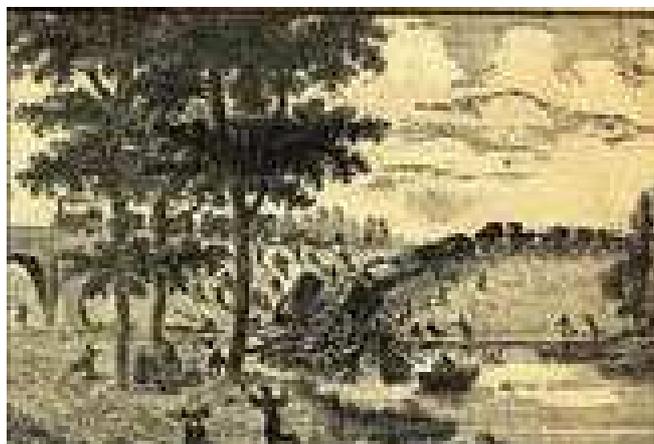


Des accidents plus ou moins graves ont émaillé l'histoire du train. Ils ont permis d'étudier ses défauts mais aussi de modifier certains comportements.

- le 08/05/1842, lors de **l'accident de Meudon** (92), dû à une rupture d'essieu dans une descente ainsi qu'à une trop grande vitesse, les wagons en bois, sous une pluie d'escarbilles s'encastrent les uns dans les autres et prennent feu. Les portes étant fermées à clef de l'extérieur, comme cela se faisait à l'époque, les passagers ne peuvent descendre. On retrouva 55 morts, dont l'explorateur Jules Dumont d'Urville, et une centaine de blessés. Depuis les portes ne sont plus fermées à clef.

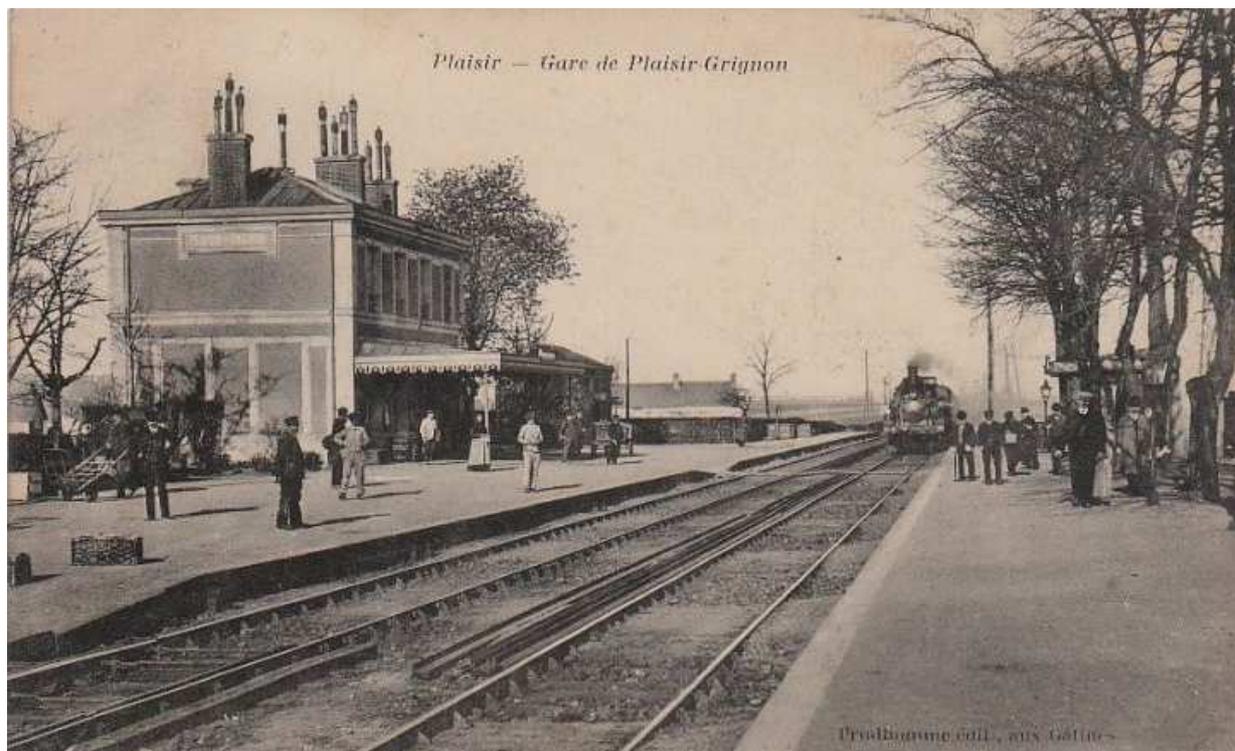


- le 08/07/1846, la catastrophe de Fampoux (62). Les causes n'ont jamais été bien définies mais on parla également de vitesse excessive. Le train était composé de 2 locomotives et 28 voitures. Près du viaduc sur la Scarpe des voyageurs ressentirent de fortes secousses et 13 wagons quittèrent la voie. Certains tombèrent sur le talus, d'autres dans l'étang situé en contrebas. Cet accident fit 14 morts et de nombreux blessés.



- Le 18/06/1910 à Villepreux (78), l'express de Normandie en provenance de Granville (50) percute un omnibus présent sur les voies. Le charbon mêlé à l'huile des lampes, déjà allumées, se déverse sur les wagons enchevêtrés. Immédiatement un incendie se déclare et on assiste à des scènes de panique. Bilan 16 morts et de nombreux blessés.

... À PLAISIR



Le conseil municipal du 26 février 1860, aborde le projet de chemin de fer Paris – Granville (50). Les habitants réclament le maintien des chemins de Feucherolles (78) et de la Boissière, afin d'éviter l'allongement des trajets. Un viaduc s'impose donc. Le préfet fait suivre cette demande auprès de la Compagnie de l'Ouest et fait remarquer que dans ce projet il n'est pas question de « Station ». L'emplacement idéal, pour celle-ci, serait soit la ferme des Petits-Prés, soit à mi-chemin entre les Petits-Prés et les Clayes (78).

Le 10 juin 1860, le Conseil note, que le dépôt de mendicité peut représenter un danger, et que la station amènerait de « nombreux ouvriers étrangers ». Il faut donc une gendarmerie.

Le 24 juin 1860, le chemin n° 34 devant être dévié, la Compagnie de l'Ouest accepte de construire le viaduc à condition que le service vicinal s'occupe du chemin pour un montant de 820 Frs. Le Conseil, surchargé d'impôts, refuse décrétant que ces frais devraient être imposés à la Compagnie. Suite aux demandes du préfet, de septembre et novembre 1861, le conseil capitule. Le même jour, Plaisir est doté d'une station. Le Conseil rappelle que le dépôt de mendicité nécessite une station ET une gendarmerie.

Le 15 juin 1864, le Comte de Saint-Marceau, Préfet de Seine-et-Oise, inaugure la station de Plaisir, située sur la ligne Saint-Cyr (78) – Surdon (61) à une altitude de 106 mètres. Celle-ci

aurait dû prendre le nom de Grignon, mais pour le développement de la commune, celui de Plaisir figure également sur la station à côté de celui de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon.

Avec le désenclavement de la Bretagne par le train, dans les années 1870, les Bretons des Côtes d'Armor arrivent massivement à Plaisir. En 1896, des trottoirs et des caniveaux sont installés pour la sécurité des piétons. La compagnie accepte de faire de même, en 1899, sur la portion de chemin lui appartenant, mais sur un seul côté et à condition que l'entretien soit assuré par la commune. Plaisir refuse, estimant que cela incombe au propriétaire du terrain.

Fin 1904, le conseil installe 20 appareils d'éclairage public sur toute la commune et demande à la Compagnie de l'Ouest d'installer, sur sa partie, au moins 3 candélabres. En novembre 1905, la Compagnie accepte la pose de 2 candélabres.

Après 1918, Plaisir bénéficie de l'électricité dans les rues et les bâtiments communaux, mais pas la gare et ses abords. Pendant 3 ans, la Compagnie ignore toutes les demandes. Relancé en 1925, le ministre répond en août 1926 qu'il ne peut accepter que si la commune prend l'installation à sa charge. Celle-ci cède et fait l'emprunt nécessaire. En contrepartie, elle demande une taxe de 5 centimes sur les billets et les marchandises. L'électrification est, enfin réalisée en 1930 et l'année suivante la surtaxe est autorisée.



L'histoire du train n'est pas finie. Jusqu'où ira-t-elle ? A quelle vitesse roulera-t-il ? Se contentera-t-il de rouler ?

Quand j'entends mon petit-neveu, 6 ans et demi dire « plus tard, je réparerai les vieux trains, parce que eux aussi ont le droit de rouler », je me dis qu'effectivement sans eux, sans ceux qui se sont mis à son service, se déplacer serait plus difficile, et surtout le T.G.V. n'aurait pas établi son record de vitesse :

574,8 km en 2007.

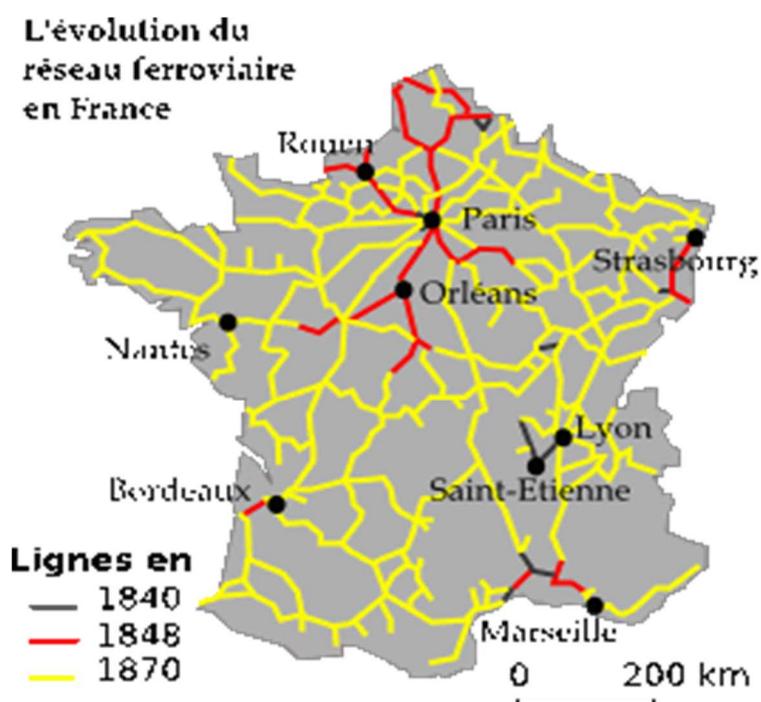
Alors Téo, tu as raison : longue vie aux trains.

En 2011, 5 510 voyageurs utilisent la gare chaque jour ouvré de la semaine



Sources :

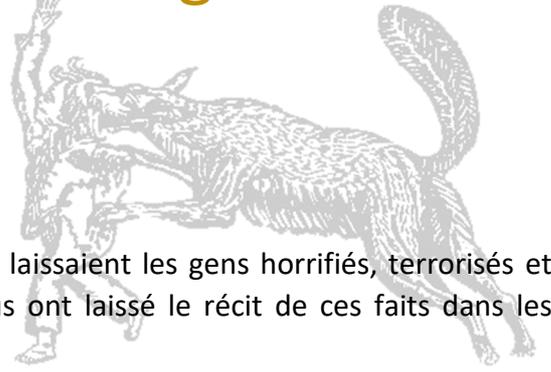
- Madame Bénédicte Prost - Archives municipales
- Wikipédia
- Nos ancêtres : Vies et métiers, le rail
- Ces trains qui font rêver - Sophie de Mazonod
- RMC découvertes : trains, 2 siècles d'innovation



Catherine SOUCHON

Le loup enragé au fil des registres

Les loups enragés & Saint-Hubert

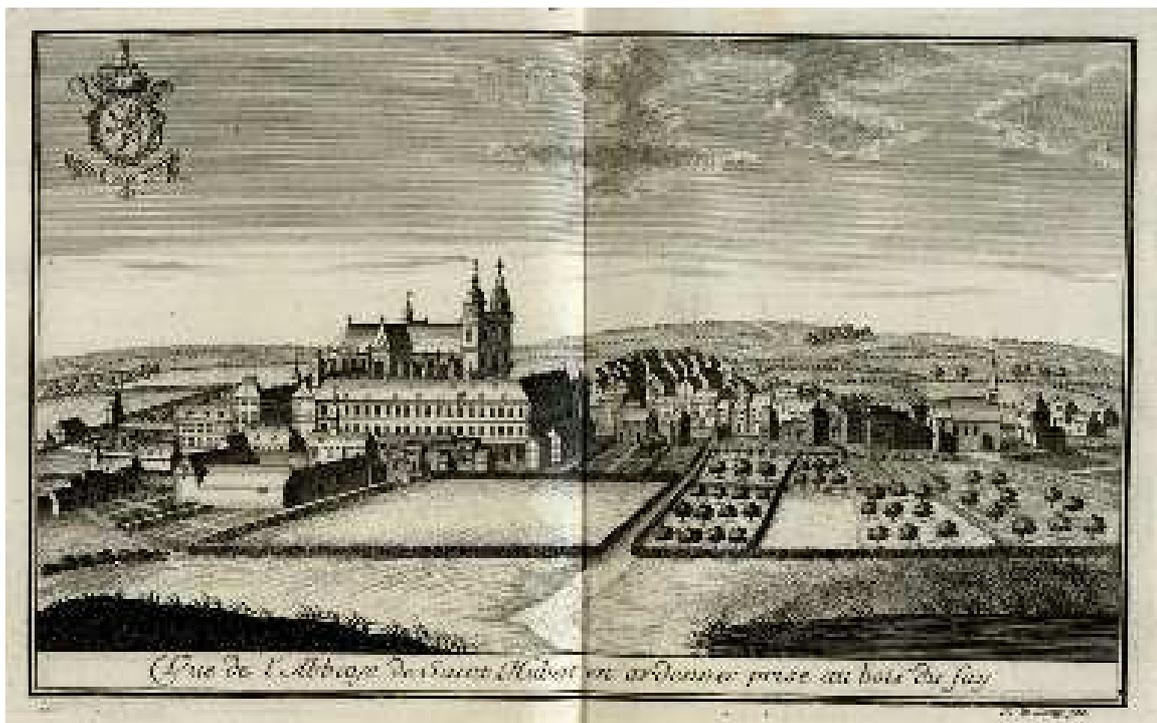


Les attaques violentes de loups enragés dans les campagnes laissaient les gens horrifiés, terrorisés et demeuraient dans la mémoire collective. Certains curés nous ont laissé le récit de ces faits dans les registres paroissiaux.

Pendant des siècles, le seul remède et la seule croyance pour guérir de la rage étaient d'intercéder auprès de saints, notamment Saint-Hubert.

Hubert serait né vers l'an 656 dans une famille noble d'Aquitaine, ce jeune homme insouciant, aimait passionnément la chasse. Un Vendredi Saint, alors qu'il poursuivait inlassablement un cerf dans la forêt des Ardennes, son cheval s'arrêta brusquement. Le cerf immobilisé portait entre ses bois une croix étincelante, éclairant tout le bois. Une voix s'éleva lui enjoignant d'avoir une vie moins futile et de se convertir : « *Hubert ! Hubert ! Jusqu'à quand poursuivras-tu les bêtes dans les forêts ? Jusqu'à quand cette vaine passion te fera-t-elle oublier le salut de ton âme ?* ». Il quitta la Cour du roi d'Austrasie, s'attacha à Saint-Lambert, évêque de Tongres-Maastricht. Hubert lui succéda en 708, et établit son siège à Liège. (Il est donc considéré par l'Église et le peuple liégeois comme le fondateur et le patron principal de leur ville de Liège).

Il meurt en 727. Les nombreux miracles, qu'il accomplit tant de son vivant que sur sa tombe en l'abbatiale Saint-Pierre de Liège, font qu'il est canonisé le 3 novembre 743. Sa dépouille est remise, en l'an 817, aux moines d'Andage, une abbaye au cœur de la forêt ardennaise, qui prit le vocable de Saint-Hubert (Belgique). En 1927, l'église abbatiale devenue paroissiale en 1809, est élevée au rang de basilique mineure par le pape Pie XI, honorant ainsi le 1200^e anniversaire de la mort d'Hubert.



Vue de l'Abbaye de Saint Hubert en Ardennes

Patron des chasseurs, Saint Hubert protégeait des bêtes fauves qui peuplaient encore les forêts aux siècles passés. Qui se mettait sous sa protection ne craignait plus les loups, leurs morsures et la rage qu'ils transmettaient.

Les premières mentions de guérisons d'enragés dues à Saint-Hubert datent de la fin du IXe siècle. Le pèlerinage à Saint-Hubert garantissait la guérison à condition que la personne observe certaines prescriptions : la taille – le répit – la neuvaine.



Saint-Hubert



Pour les pèlerins, existaient deux types d'interventions : **La taille et le répit**

La taille pour les mordus à sang, accompagnée de sa neuvaine, consistait à inciser le front de la personne et à y insérer un fil de l'étole de Saint-Hubert ou apposer un morceau de l'étole. Le front était bandé de noir et devait suivre à la lettre les instructions durant 9 jours.

Le répit est la faculté de donner au malade un répit pendant une période de temps qui varie selon les circonstances, aux personnes qui n'ont pu prendre part aux pèlerinages de Saint-Hubert.

Il en existe plusieurs sortes :

- le répit à vie qui protège de la rage pendant une période de 99 ans,
- le répit à terme de 15 ou 20 ans, qui ne peuvent être donnés que par l'aumônier de Saint-Hubert,
- et le répit de 40 jours qui peut être accordé par tout pèlerin taillé à Saint-Hubert.

Moyennant certaines prières, les personnes qui ont reçu le répit sont ainsi préservées des morsures des bêtes enragées.

La « neuvaine » ... et ses onze commandements

- 1) *Se confesser et communier sous la conduite d'un sage et prudent confesseur qui peut en dispenser.*
- 2) *Se coucher dans les draps blancs et nets, ou bien tout vêtu.*
- 3) *Boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et ne point baisser la tête pour boire à des fontaines ou rivières.*
- 4) *On peut boire du vin rouge, claret ou blanc, mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.*
- 5) *On peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons à écailles, comme harengs, saurets, carpes, etc., des oeufs durs, mais le tout doit être mangé froid. Le sel n'est point défendu.*

- 6) On peut se laver les mains et le visage avec un linge mouillé ; l'usage est de ne pas faire sa barbe pendant les neuf jours.
 - 7) Il ne faut point peigner ses cheveux pendant 40 jours, à compter du jour de l'incision.
 - 8) Le dixième jour après l'incision, on doit faire délier le bandeau par un prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine de la sacristie.
 - 9) Garder tous les ans la fête de saint Hubert, le 3 novembre.
 - 10) Si la personne recevait de quelques animaux enragés la blessure ou morsure à sang, elle devrait suivre le même régime pendant trois jours, sans qu'il fût besoin de retourner à Saint-Hubert.
 - 11) Une personne qui a reçu l'incision peut donner répit au délai de quarante jours à toute personne blessée ou mordue à sang ou autrement infectée par quelque animal enragé.
- Et quiconque suit fidèlement ces prescriptions est infailliblement préservé de la rage.

(Recueil de médecine vétérinaire. Volume 35. Ecole vétérinaire d'Alfort, Paris, 1858.)

Au fil des registres...

A Fresnes-sur-Apance (Haute-Marne), en avril 1682 le curé, Messire Claude Antoine BAILLY, relate le voyage entrepris par deux de ses paroissiens mordus par un loup enragé à Saint-Hubert-en-Ardenne qui, de retour chez eux, décèdent.

NICOLAS Mongin, maréchal taillandier
 dioc. après avoir reçu les Sts Sacramens
 de pénitence et d'Eucharistie, mourut
 paisiblement en son lit, le matin du
 treizième jour d'avril 1682, en suite
 d'une morsure venimeuse qu'il reçut
 au visage d'un loup malade.

La Mlle Megnier, le jeune
 bourgeois de la paroisse, après avoir reçu
 aux admirations de tous les Assistans tous
 les Saints Sacramens, Allant & Venant par
 sa maison, tomba tout d'un coup roide mort
 sur le seuil de la cuisine de la dite maison
 en présence du Peuple qui y étoit environné
 les cinq heures du soir, le treizième
 jour d'avril de l'année 1682, En suite
 d'une morsure venimeuse qu'il reçut au
 visage, de même que l. J. de Mongin, fran-
 çois, ne loup malade, & sans tous deux
 mourir le cinquième jour de Mars
 l'année 82. Mequie Megnier, courut
 au secours d'Id. de Mongin, qui étoit ja-
 llé à sang. firent les deux insupportable
 Voyage du St. Hubert en Ar-
 denne, où ils furent taillés au front, &
 recoururent à Ste. Estole. Et creurent qu'ils
 avoient manqué, & retournant à l'obser-
 vation de leur Reglement, ce qui causa leur
 mort: & parce qu'ils avoient esté taillés,
 ils moururent assez paisiblement, sans
 pouvoit nuire à aucun de ses voisins,
 ce la pourtant causa bien de la peur à
 ceux qui les avoient approché de soulager.

*Jean Roussel mourut le 17
 Avril 1682.*
 Je soussigné Messire Claude

*Antoine Bailly, Prestre curé
 de Fresnes sur Apance, certifie
 avoir fait le présent extrait du
 registre des morbuaires, commencé
 en l'an 1679, en suite de
 l'ordonnance de la Cour Souveraine
 de Besançon, à moy Signifié le 21
 Janvier 1683. fait audit Fresne
 ce le 23 fevrier, l'an susdit 1683.*

*C. A. Bailly
 Curé de Fresnes*

*Proscrit par nos lieux en vertu de l'arrêt de la Cour
 de 14^{me} May 1763
 Falquet*

Source :
 AD 52 - Fresnes-sur-Apance - EDEPOT587 -
 page 39

« Nicolas MONGIN maréchal taillandier après avoir reçu les Sts Sacramens de pénitence et d'Eucharistie, mourut paisiblement en son lit, le matin du treizième jour d'avril 1682, ensuite d'une morsure venimeuse qu'il reçut au visage d'un loup malade.

Claude MÉGNIEN lejeune, boucher de sa proffession, apres avoir receu aux admiration de tous les assistans tous les Saints Sacremens, allant et venant par sa maison tomba tout d'un coup roide mort sur le pavé en la cuisine de sa ditte maison en presence du Peuple qui y estoit, environ les cinq heures du soir aussy du treizieme jour d'avril en l'an susdit 1682, en suite d'une morsure venimeuse qu'il receu au visage, de mesme que lesusdit MONGIN, par le mesme loup malade, estans tous deux (dans les) vignes le cinquieme jour de mars (l'an) susdit 82 lequel MÉGNIEN courut au secours dudit MONGIN qui estoit ja() à sang. Firent les deux ensemble le voyage du Glorieux St Hubert en Ardenne, ou ils furent taillé au front et receurent la Ste Estole, Et creut-on qu'ils avoient manqué en retournant à l'observation de leur Reglement, ce qui causa leur mort : et parce qu'ils avoient esté taillez ils moururent assez paisiblement, sans pouvoir nuire à aucune personne, cela pourtant causa bien de la peur à ceux qui les avoient approché et soulagé »



Plus de 100 ans plus tard, le 16 juin 1785, à Créancey (Haute-Marne) à 90 km à l'ouest de Fresnes-sur-Apance, une attaque de loup enragé est relatée dans le registre paroissial. Sur 12 pages le curé de la paroisse y décrit avec force détails l'attaque d'un loup enragé faisant 4 victimes qui travaillaient dans leurs vignes.

« Le jeudi 16 juin 1785 a trois heures du soir environ un loup enragé se rendit sur le finage de Creancey. C'était un loup mâle extraordinairement grand, il pouvait etant dressé mordre a 6 pieds de hauteur. Sa course etoit si vite qu'il sembloit voler. Il faisoit des bonds de 7 ou 8 pieds de hauteur des ecartes de 12 ou 15 pieds de distance. Il souffloit avec un bruit effrayant. C'etoit sa manie lorsqu'il tenait quelqu'un de souffler horriblement, de bondir autour de s'ecarter et de revenir dessus a differentes reprises et avec une nouvelle rage. »

A 2 ou 300 pas plus loin toujours dans les vignes en arrachant du côté du village le féroce animal se jeta sur Nicole Poissenot femme de l'un des cultivateurs de vignes, qui travailloit seule avec son mari. cette femme âgée de 32 ans étoit enceinte de 8 mois. le loup la mordit d'abord fortement dans le côté, l'étendit par terre, la quitta plusieurs fois et revint aussi plusieurs fois à la charge, pendant qu'elle faisoit des efforts pour se relever, il lui rongea et déchira tout le visage et généralement toute la tête, lui cassa les dents &c. le bourgeois seul fait fuir: plus d'yeux, plus d'oreilles, plus de forces, plus de bras, plus de front, plus de figures humaine. il n'en restoit rien que quelques morceaux de chair hexagés car il la en forme de pointes. la bouche n'étoit plus qu'un trou toujours ouvert, noir et hideux: il ne lui étoit pas possible d'arracher la langue quoi qu'elle gacelat tres haut et affy distinctement. plus de chair sur la nuque du col, plus de peau sur la tête. le mari effrayé et hors d'état de résister à une bête si furieuse vint se réfugier auprès d'un homme, d'une femme et d'une enfant de 10 ans qui tous les

Cette pauvre Nicole Poissenot succombera le 24 juin dans d'atroces souffrances ; la rage n'ayant pas eu le temps de se déclarer. « ... si cruellement déchirée est accouchée le lendemain de l'accident. Son enfant étoit mort dans son sein. On lui a trouvé la poitrine et les pieds rompus et meurtris. La mere a vecu huit jours. Des le troisieme jour l'infection étoit si insoutenable que personne presque n'avoit le courage

d'entrer chez elle et que ceux meme qui passaient devant sa porte etoient obligés de se boucher le né et la bouche... » « cependant malgré tous les soins on voyoit de plus en plus fourmiller les vers au dehors, et combien au-dedans qu'on ne voyoit pas ? »

Les 3 autres victimes :

- Anne ROUROT femme de Mammès BOUTEILLE, 58 ans, décédée le 6 juillet 1785,
- et sa fille Françoise BOUTEILLE veuve de Pierre THIERRIOT, 29 ans, décédée le 24 juillet 1785.
- Pierre BOUTEILLE, 29 ans, vigneron, décédé le 24 juillet 1785.

Anne ROUROT :

Attaque - *« ... (le loup) attaquait d'abord la mere il lui rongait la joue et le col du coté droit, lorsque la jeune veuve (Françoise BOUTEILLE sa fille) vient au secours et s'offrit au combat pour la defendre. Cette jeune heroïne tiroit de toutes ses forces l'animal par les oreilles, par les patés, par la queue. Elle tachoit de lui ecarter les machoires, elle lui enfonçoit sa pantoufle dans la gueule. Elle l'obligea a quitter sa mère et a se tourner contre elle-même. Le combat fut assez long. Elle fut renversée, et se releva plusieurs fois. Enfin l'animal se rebuta apres lui avoir fait une plaie a l'oeil droit, un autre au sommet de la tête, et neuf dans les bras. Il ne quitta prise que pour aller chercher la jeune sœur qui s'etoit sauvée... » « (Françoise) tourmenta tellement l'animal qu'enfin il abandonna la place. »*

Maladie et décès – *« ... le premier (accès) a commencé le 13 juillet (...) et s'est déclaré par une horreur de l'eau et de toute boisson qu'on lui presentoit si grande qu'elle lui causoit une espece de colere, des grimaces, des contorsions, des convulsions epouvantables, qu'on ne saurait depeindre... »*
« ... le 14 juillet (...) le second accès a commencé (...) elle s'est mise à baver ce qui est arrivé frequemment jusqu'à la fin, et quelque fois si abondamment qu'elle ne pouvoit parler ... » « ... a pris l'eau benite elle est retournée aussitôt sur son lit, ou elle a expiré dans la bave... »

Françoise BOUTEILLE (fille de la précédente) :

Maladie et décès – *« ... elle a eu aussi deux accès. Le premier a commencé le 21 juillet, le second le 22 ils ont duré chacun près de 24 heures. Toutes les circonstances sont absolument les memes que celles qu'on vient de decrire en parlant d'Anne ROUROT sa mere ; a cela près qu'elle a paru plus agitée, et qu'elle a du souffrir davantage. » « tout à coup elle a ramassé toutes ses couvertures et les a jetées en bas, elle a sauté du lit, a voulu le renverser comme pour chercher quelque chose. Son père a taché de la remettre sur son lit, elle lui a porté deux coups de poingt pour l'eloigner (...) elle s'est placée aux pieds de son lit qu'elle venoit de renverser et de toutes ses forces à poingts fermés elle frappait sur le loup. Malheureuse bête, disait elle, tu devoreras donc ma mere ? ah ! qu'on m'apporte une hache etc. » « apres avoir epuisé ses forces, elle est venue s'asseoir et baver apres du feu » « elle est morte en montant sur le lit de cette chambre on l'y a trouvée les genoux sur le bord et la tete sur le chevet contre le mur de la ruelle*... »
espace laissé entre un lit et la muraille

Pierre BOUTEILLE :

Attaque - *« (le loup) le mordit a la cuisse, ensuite a la poitrine enfin se jettait a son visage, mais le jeune homme qui se defendait vivement opposa son bras que le loup mordit (...) pendant le combat la femme de Pierre BOUTEILLE présente cherchoit a effrayer l'animal par les menaces, le bruit et les mouvements qu'elle faisoit autour de lui, et on croit qu'elle reussit par la a lui faire quitter prise plutôt. »*

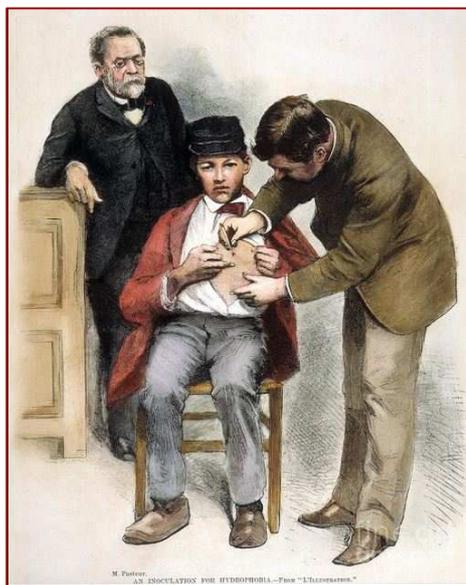
Maladie et décès – *« ... celui-ci n'a eu qu'un accès de 24 heures, qui a commencé le 22 juillet. Ce jeune homme allait vers le midi voir sa mere malade il avoit plu. Lorsqu'il fut sur la porte, il aperçut un petit ruisseau qui courait dans le milieu de la rue. Il se senti saisi de frayeur, il éprouva un tremoussement de tout son corps, il revint chez lui. Il essaya de boire pour remettre ses sens, il ne put boire, et l'horreur redoubla. (...) il ne pouvoit contenir les mouvemens qui l'agitoient. Tout lui faisoit ombrage, les chaudrons, les poëles, la vaisselle d'étain et meme de terre qu'il fallut enlever, une personne qui arrivoit dans la maison, la lueur du feu, l'éclat du vase d'argent des onctions, l'ombre de la main du Prêtre qui l'administrait, tout en un mot produisoit sur lui des sensations incroyables de crainte et d'inquiétude.*

Le 23 vers les deux heures du matin, il eu sans doute des pressentimens de fureur, car il avertit qu'on le liait (...) la fureur pressentie arriva, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour mettre en fuite sa femme (...) il rompit la tringle des rideaux de son lit, l'arracha et jetta letout sur sa femme qui sortit (...) il se mit à fracasser dans la chambre tout ce qu'il put, vint à la croisée, passa son bras le poingt fermé dans tous les carreaux et se le mit tout en sang, arracha les chassis et chambranle, mit tous les bois en morceaux, jetta tout dehors (...) tout ce fracas d'une seule main, et tenant toujours de l'autre son crucifix. Il n'avoit alors plus peur de l'eau, il s'en renversa un seau entier sur la tête... » «... dans un moment moins critique le Pasteur lui persuada que pour n'être homicide ni de soi meme ni des autres il fallait, pendant qu'il le pouvoit, prendre des précautions. On lui tendit un echeveau de gros fil de tisserant, il se le mit en bandouliere (...) quand la fureur fut apaisée, on monta, on lui lia les jambes, ensuite les bras, on lacha la corde qui le tenoit aux barreaux sans le détacher. On l'étendit sur la paille, il etoit hors d'état de faire mal a lui ni a personne. Pendant qu'on le liait, il disoit : mes enfans, surtout prenez bien garde que je ne vous egratigne, et il fermoit les poingts tant qu'il pouvoit dans cette crainte (...) il rendit prodigieusement de bave et expira midi et demi environ sans etre aucunement defiguré. Il laisse une jeune femme, quatre enfans, un au berceau, deux qui marchent a peine, et un de cinq ans. »



Louis PASTEUR

Avant Louis Pasteur (27-12-1822 Dôle (39) – 28-09-1895 Marnes-la-Coquette (92)) et sa découverte du vaccin contre la rage, cette maladie virale infectant le système nerveux, conduisait à une mort terrible et inéluctable. Lors de la multiplication du virus dans la moelle épinière ou dans le cerveau, les symptômes neurologiques se manifestent par une extrême agitation, de l'anxiété, une salivation intense, des hallucinations, une hydrophobie ...



Louis Pasteur et Joseph Meister en 1885

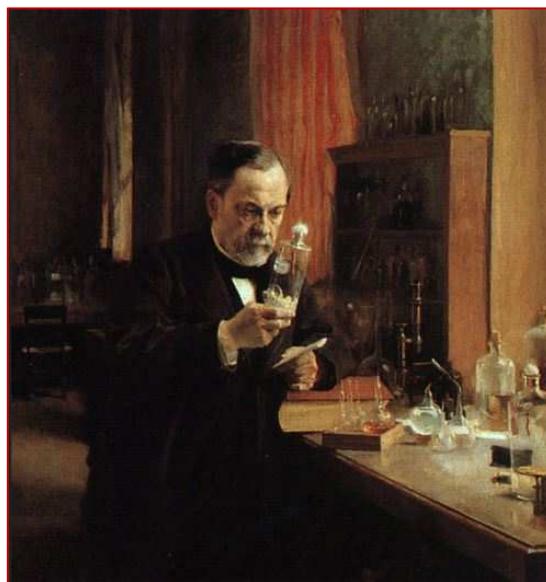


Tableau d'Albert Edelfelt

En 1880, Louis Pasteur, chimiste et physicien, commencent, sur deux chiens enragés, ses recherches dans son laboratoire et parvient à isoler le virus de la rage.

Le 4 juillet 1885, un enfant de 9 ans, Joseph Meister, originaire de Steige en Alsace, est mordu à 14 reprises par un chien enragé en se rendant à l'école de Meissengott. Sur les conseils du médecin de la famille le Docteur Weber, la mère et l'enfant sont à Paris dès le 6 juillet pour rencontrer Louis Pasteur.

Pasteur était d'une origine humble. On retrouve son nom inscrit, au commencement du dix-septième siècle, dans les vieux registres du prieuré de Monthe, en pleine Franche-Comté. Les Pasteurs labouraient la terre. Le père du grand savant, Jean-Joseph Pasteur, conscrit en 1811, fit en 1812 et 1813 la guerre d'Espagne. En 1814, fourrier au 3^e régiment d'infanterie, surnommé « le brave parmi les braves », il prit part à la campagne de France, contre l'invasion étrangère et, après la belle bataille de Bar-sur-Aube, il fut nommé sergent-major, le 10 mars 1814, et le lendemain chevalier de la Légion d'honneur. N'y a-t-il pas dans cet état de services, comme la prophétie de l'attitude qu'aura, plus tard, Louis Pasteur, refusant une « décoration prussienne ».

Le sergent Pasteur, après l'abdication de Napoléon, regagna, avec son congé, la ville de Besançon. Il se maria bientôt et le jeune ménage partit pour Dôle, où l'ancien soldat s'établit tanneur. C'est là que, le vendredi 27 décembre 1822, naquit Louis Pasteur. Humble logis, humbles gens, tout allait de pair.

[Source](#) : Gallica – Le Petit Parisien 25-10-1900 extrait

Un de ces terribles souvenirs hantait le cerveau d'un homme de génie, d'un des plus grands savants que le monde ait connus ; nous voulons parler de Louis Pasteur. Celui-ci avait vu tout enfant, dans son village du Jura, les victimes d'un loup enragé ; il avait assisté, spectateur impuissant, aux souffrances atroces des personnes mordues. C'est en 1884 que Pasteur s'attaqua, avec cette ardeur prudente qu'il conservait toujours dans ses recherches, à la maladie de la rage. Il faut lire, dans l'admirable livre que M. Valléry-Radot a consacré aux travaux et à la mémoire de son illustre beau-père, par quelles angoisses et par quelles transes passa Louis Pasteur, durant la période de sa vie qui précéda sa découverte du vaccin antirabique. Il faut se rappeler que Pasteur n'était pas médecin, et qu'il avait soutenu des luttes mémorables à l'Académie de médecine, pour le triomphe de ses idées. Les difficultés étaient en apparence insurmontables ; elles eussent rebuté tout autre homme que notre entêté Jurassien ; elles l'attirèrent au contraire, il était résolu à les vaincre.

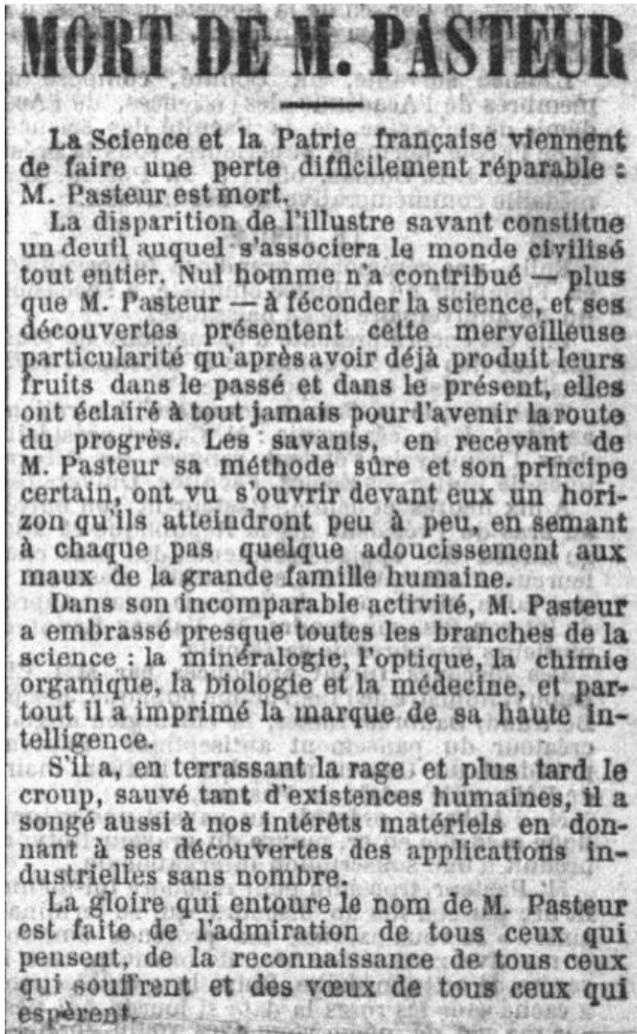
[Source](#) : Gallica – Le Petit Parisien 29-11-1911 extrait

Pour sauver l'enfant qui ne survivrait pas au virus de la rage, Louis Pasteur n'a pas d'autres choix que d'inoculer à l'enfant de la moëlle de lapin mort enragé (conservée à air sec depuis 15 jours) et ce, assisté des Docteurs Grancher et Vulpian. D'autres inoculations suivent (virus de lapin, chien), 13 en 10 jours... et le 27 juillet le jeune Joseph rentrait chez lui avec sa mère, avec pour mission de tenir régulièrement informé Louis Pasteur de son état de santé.

Dès les premiers succès du vaccin de la rage, des personnes mordues par un chien enragé, affluent, des étrangers même des Russes envoyés par leur gouvernement. Il reçoit des ovations, des honneurs du monde entier. Très vite son petit laboratoire devient trop étroit. Louis Pasteur souhaite alors la création, à Paris, d'un établissement vaccinal contre la rage. Une souscription est ouverte tant en France qu'à l'étranger, une participation touchera énormément Louis Pasteur, celle du jeune Joseph Meister. Cette souscription est une réussite, l'Institut Pasteur est inauguré le 14 novembre 1888. Selon le souhait de Louis Pasteur, des chercheurs y étudient et continuent d'y étudier encore aujourd'hui les maladies infectieuses, et transmettent leurs connaissances et leurs découvertes.

Avant de faire des recherches sur le virus de la rage, Louis Pasteur a travaillé sur la dissymétrie moléculaire, sur la fermentation pour laquelle il met au point, afin de lutter contre la maladie du vin, la pasteurisation, méthode utilisée dans le monde entier, et dont il dépose le brevet en 1865. Il réussit à sauver la sériciculture sinistrée par une maladie des vers à soie, travaille sur le choléra des poules et le charbon des moutons entre autres. Louis Pasteur succombe, à l'âge de 73 ans, d'un accès d'urémie, le 28 septembre 1895 au domaine de Villeneuve-Etang (Marnes-la-Coquette) - partie du domaine de Saint-Cloud mise à sa disposition pour lui permettre de poursuivre ses travaux. La famille décline qu'il soit

inhumé au Panthéon, comme souhaité par le gouvernement. Le savant repose à l'Institut qui porte son nom.



[Source](#) : Gallica – Le Petit Parisien - 30-09-1895
extrait

[Source](#) : Gallica – Le Petit Parisien - 29-09-1895
extrait

Encore aujourd'hui, la rage reste mortelle dès que les premiers signes apparaissent. Elle est très répandue dans le monde, l'Asie et l'Afrique étant les continents les plus touchés, avec l'Europe centrale. En Europe, elle peut être transmise par les chiens, les chauves-souris. En France, la rage du renard a été éradiquée en 2001, ainsi que la rage canine, grâce à la vaccination par appâts et à la vaccination des animaux domestiques ; mais près de 4 200 personnes ont reçu en 2015, un traitement prophylactique, suite à des morsures. La rage animale fait l'objet d'une surveillance épidémiologique.

Tous les pays reconnaissent en Louis Pasteur un bienfaiteur. Jean Frolo, journaliste, conclut son article dans le Petit Parisien du 25 octobre 1900 par « *Ainsi, la gloire de Pasteur, en se répandant au dehors, répandait et augmentait la gloire de notre patrie. Fils de paysans, il s'était élevé par son travail et son génie aux plus hautes fonctions ; il avait inscrit son nom au-dessus des plus grands, à côté des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité.* »

Sources : - AD Haute-Marne (52) – Créancey - EDEPOT09434 page 53 et suivantes

- Site de l'Institut Pasteur
- Site du Ministère des Solidarités et de la Santé
- Gallica – journaux : le Petit Parisien – La Croix du 1^{er}.10.1895
- Sites : bestiairedysengin, picard.genea, Wikipedia

Sabine CHEVRIER

Mots croisés n° 2

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

<p>1/ Intrigant. 2/ Prescience. 3/ Élément chimique. Consonne doublée. Lança un projectile. 4/ Femme de lettres qui a perdu une lettre. 5/ Elle est pleine de particules. 6/ Métalloïde 51. Être vaniteux. 7/ On peut le gagner dans le désordre. Voiture à deux roues. 8/ Remettre en marche. 9/ Fromage. 10/ Accompli. Résidu possessif.</p>	<p>I/ Diriger. II/ Terrain à grappes. III/ Sur une lettre livrée. Un cycle à l'envers. IV/ Le début d'un explosif. Jeune homme. V/ Explosif. Nerf. VI/ Article retourné. Obstacle pour un cheval. Protection universelle. VII/ Sigle. Interjection. VIII/ Une sorte de trois. Enduis d'une matière noire. IX/ Mode ou style dans un désordre total. X/ Bruit de tambour emmêlé. Fine pluie.</p>
---	--

Solution dans le prochain numéro...

Alain AHOND